

**CECILE N.**

**Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation  
Administration pénitentiaire (Digne les Bains)**



**Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?**

En tant que conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, mes principales missions sont :

- l'aide à la décision judiciaire et l'individualisation des peines ;
- la lutte contre la désocialisation ;
- la (ré)insertion des personnes placées sous main de Justice ;
- le suivi et le contrôle de leurs obligations.

**Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?**

Depuis ma licence à Pau, j'ai été en maîtrise à la faculté de Poitiers. Durant ma formation, j'ai passé le concours de CPIP et j'ai été reçue.

**Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?**

La licence m'a permis d'avoir une solide initiation aux notions de criminologie, ce qui m'a permis de conforter ma décision de m'orienter dans le droit pénal et le métier de CPIP.